|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/103/Add.1 |
| _unlogo | **Secrétariat** | Distr. générale15 septembre 2017FrançaisOriginal : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses**

**Cinquante-deuxième session**

Genève, 27 novembre-6 décembre 2017

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session

 Additif

 Liste des documents

 1. Adoption de l’ordre du jour

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/103 | Ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/103/Add.1 | Liste des documents |

 Documents de référence

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.20 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingtième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.6 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves et de critères, sixième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/44/Add.2 | Amendements à la sixième édition révisée du Manuel d’épreuves et de critères |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.7 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH), septième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.3/102 et Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquante et unième session |
| ST/SG/AC.10/C.4/66 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa trente-troisième session |

 2. Explosifs et questions connexes

 a) Épreuves de la série 6

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/50 (SAAMI) | Critère d’éclatement des épreuves de la série 6 d) |

 b) Révision des épreuves des parties I, II et III du Manuel d’épreuves et de critères

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 c) Détonateurs électroniques

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 d) Directives pour l’application des épreuves des séries 3 et 4

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 e) Épreuves de stabilité pour la nitrocellulose industrielle

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/35 (Allemagne) | Épreuves de stabilité pour la nitrocellulose |

 f) Application des dispositions relatives à la sûreté des explosifs non spécifiés par ailleurs

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/47 (Royaume-Uni) | Application des dispositions relatives à la sûreté des explosifs |

 g) Révision des instructions d’emballage relatives aux explosifs

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/48 (Royaume-Uni) | Ajouter à la Liste des marchandises dangereuses des rubriques correspondant à l’instruction d’emballage LP101  |

 h) Classement des objets sous le No ONU 0349

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 i) Examen du chapitre 2.1 du SGH

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 j) Divers

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/51 (SAAMI) | Méthode pour le transport des expéditions contrôlées d’échantillons explosifs (≤25 g) |

 3. Inscription, classement et emballage

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/29 (Allemagne) | Extension de la désignation et de la description du No ONU 2990, ENGINS DE SAUVETAGE AUTOGONFLABLES, classe 9 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/32 (Allemagne) | Application de l’instruction d’emballage P003 aux grands objets |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/36 (CEFIC, DGAC) | Marquage multiple des emballages, y compris les GRV et les grands emballages, indiquant la conformité avec plus d’un modèle type ayant subi les essais avec succès |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/38 (Royaume-Uni) | Nouvelle rubrique pour le No ONU 1390 AMIDURES DE MÉTAUX ALCALINS, groupe d’emballage I |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/42 (Canada) | Attribution du groupe d’emballage aux matières infectieuses de la Division 6.2 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/43 (CGA, EIGA) | Proposition de créer des numéros ONU pour les gaz pyrophoriques et d’ajouter des critères pour les gaz pyrophoriques dans la Division 2.1 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/44 (Canada) | Révision de l’instruction d’emballage P801 |

 4. Systèmes de stockage de l’électricité

a) Épreuves des batteries au lithium

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

b) Système de classification des piles au lithium en fonction du danger

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

c) Dispositions relatives au transport

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/39 (RECHARGE, PRBA) | Harmonisation des désignations officielles de transport des Nos ONU 3481 et 3091 |

d) Batteries au lithium endommagées ou défectueuses

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/49 (PRBA, RECHARGE) | Prescriptions relatives aux piles et batteries au lithium endommagées ou défectueuses |

e) Batteries au sodium-ion

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/37 (Royaume-Uni) | Batteries au sodium-ion − exposé en vue d’un débat |

f) Divers

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 5. Transport de gaz

a) Reconnaissance universelle des récipients à pression ONU et non-ONU

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

b) Divers

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 6. Propositions diverses d’amendements au Règlement type
pour le transport des marchandises dangereuses

a) Marquage et étiquetage

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

b) Emballages

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/31 (Allemagne) | Marquage additionnel de la charge de gerbage maximale pour les GRV |

c) Citernes mobiles

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/30 (Allemagne) | Citernes − inspection du dispositif de décompression |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/40 (Fédération de Russie) + INF.4 | Citernes mobiles en matière plastique renforcée de fibresVersion russe du document ST/SG/AC.10/C.3/2017/40 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/41 (Canada) | Épreuve de choc pour les citernes mobiles et les CGEM : proposition de révision de la Section 41 du Manuel d’épreuves et de critères |

d) Autres propositions diverses

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/46 (Fédération de Russie et Autriche). | Propositions d’amendements à la section 5.5.3 |

 7. Harmonisation générale des règlements de transport des marchandises dangereuses avec le Règlement type

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/34 (Allemagne) | Nom et description du No ONU 3363 |

 8. Coopération avec l’Agence internationale de l’énergie atomique

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/33/Rev.1 (WNTI) | Harmonisation entre la révision 5 du document INFCIRC225 de l’AIEA et le Règlement type |

 9. Principes directeurs du Règlement type

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 10. Questions relatives au Système général harmonisé de classification
et d’étiquetage des produits chimiques (SGH)

a) Critères relatifs à l’hydroréactivité

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

b) Épreuves relatives aux matières comburantes

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/45 (France) | Épreuves pour les liquides comburants (épreuve ONU O.2) et les matières solides comburantes (épreuves ONU O.1 et O.2)Amendements corollaires aux descriptions des épreuves à la suite du remplacement de la cellulose |

 c) Mise à jour des références aux directives de l’OCDE

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 d) Utilisation du Manuel d’épreuves et de critères dans le contexte du SGH

|  |  |
| --- | --- |
| Document informel INF.3 et Add.1 (Président du Groupe de travail des explosifs) | (Sect. 1 et 10 du Manuel d’épreuves et de critères) |

 e) Divers

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 11. Questions diverses

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

 12. Adoption du rapport